



Demande reçue le : _____

**DEMANDE DE PERMIS
AGRANDISSEMENT**
Service de l'urbanisme

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux avant d'avoir obtenu un permis.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du requérant : _____

Êtes-vous le propriétaire? : Oui Non

(si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez joindre le formulaire de procuration à cette demande.)

Adresse municipale : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse des travaux : _____

(si différente de la section précédente)

Numéro de lot : _____

(si aucune adresse municipale)

DESCRIPTION ET/OU LISTE DES TRAVAUX

DÉTAILS DES TRAVAUX

Niveau

Sous-sol Rez-de-chaussée Étage

Pièces

Salon Cuisine Salle de bain Salle de lavage

Chambre à coucher Bureau Salle de séjour Autre : _____

Nombre de chambres à coucher : Avant : _____ Après : _____

Autres éléments touchés par les travaux

Isolation Électricité Autre : _____

Plomberie Ajout galerie, perron, balcon ¹

Emplacement : _____

Dimensions : _____

¹ Croquis requis

EXÉCUTANT DES TRAVAUX **Propriétaire** **Requérant** **Entrepreneur**

Nom : _____

Adresse complète : _____

N° de téléphone : _____

N° RBQ : _____

CALENDRIER ET COÛT DES TRAVAUXDate prévue : début des travaux : _____ Estimation des coûts : _____
fin des travaux : _____**SIGNATURE ET DATE**

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____ Date : _____

LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR**Formulaire** de demande de permis dûment rempli. **Procuration** (*si vous n'êtes pas propriétaire*). **Plan d'implantation** à l'échelle en indiquant :

- La localisation des bâtiments existants et de l'agrandissement par rapport aux limites de terrain et aux autres bâtiments sur le terrain;
- La distance entre les bâtiments existants et de l'agrandissement par rapport à la distance avec l'installation septique (*fosse septique et élément épurateur*), s'il y a lieu;
- La localisation et les dimensions de l'aire de stationnement.

Plans de construction à l'échelle comprenant les quatre (4) élévations et les plans de chaque niveau de l'agrandissement projeté ET du bâtiment existant, en incluant :

1. Les dimensions (*largeur, longueur et hauteur*);
2. Les superficies;
3. Les ouvertures (*portes et fenêtres*);
4. Le type de toiture et la pente du toit;
5. Les coupes de mur (*si mur coupe-feu ou division coupe-feu sont nécessaires*);
6. Les matériaux de finitions extérieures (*toit et murs*);
7. Le type de fondation (*profondeur de l'empattement* ou épaisseur de la dalle);
8. Les galeries, balcons et perrons;
9. L'usage de chaque pièce et leurs dimensions.

Les plans de construction doivent être signés et scellés par un membre d'un ordre professionnel, lorsqu'exigés par la Loi.

*Afin de valider la conformité du projet avec la réglementation municipale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement se réserve le droit d'exiger tout autre information, plan ou document.***Prenez note que tout document manquant ou incomplet peut retarder l'obtention du permis.**

De plus, si votre propriété est localisée dans un secteur assujéti au règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) le délai d'émission du permis pourrait être supérieur.

Cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation de débiter les travaux.